

Falaises calcaires supraméditerranéennes à montagnardes, des Alpes du Sud et du Massif central méridional

CODE CORINE 62.151

Caractères diagnostiques de l'habitat

Caractéristiques stationnelles

Étages supraméditerranéen et montagnard méditerranéen.

Principalement aux expositions froides.

Lieux encaissés, rochers secs non suintants.

Se développe sur des parois subverticales, dépourvues en permanence de neige.

La très forte déclivité et le ruissellement intense entraînent un rajeunissement fréquent de la paroi et s'opposent à l'édification d'un sol proprement dit. C'est seulement au niveau des fissures et des replats que peuvent se développer des fragments de lithosol (mélange de minéraux et d'humus noir de type mull).

Variabilité

Diversité typologique en rapport avec la localisation géographique :

Alpes du Sud (entre 300 et 1 000 m) : **falaises à Silène saxifrage et Asplénium des fontaines** [*Sileno saxifragae-Asplenium fontani*], avec : Globulaire naine (*Globularia nana*), Sabline à grandes fleurs (*Arenaria grandiflora*) ;

- Massif central méridional (entre 400 et 1 200 m) : **falaises à Potentille des Cévennes et Saxifrage des Cévennes** [*Potentillo cebennensis-Saxifragetum cebennensis*], avec : Kernéra des rochers (*Kernera saxatilis*), Linaire à feuilles d'origan (*Chaenorhinum origanifolium*), Athamanthe de Crète (*Athamantha cretensis*), Laser siler (*Laserpitium siler*) ; la Potentille des Cévennes est un taxon qui n'est plus reconnu aux niveaux subsppécifique et spécifique, et ne représente qu'une variété de *Potentilla caulescens*, la Potentille à tige courte.

Physionomie, structure

Le degré de recouvrement est faible (inférieur à 10 %).

La végétation est essentiellement composée d'hémicryptophytes et de chaméphytes.

Présence de quelques nanophanérophytes de junipérais et de buxaies, telles que : Amélanchier à feuilles ovales (*Amelanchier ovalis* subsp. *ovalis*), Cotonéaster à feuilles entières (*Cotoneaster integerrimus*), Buis (*Buxus sempervirens*), Genévrier rouge (*Juniperus phoenicea*), du *Rhamno lycioidis-Quercion cocciferae* [Code UE : 5110 ; Code Corine : 32.1321, Code Corine 31.82], à l'étage supraméditerranéen, ou de fourrés du *Cotoneastro integerrimus-Amelanchierenion ovalis* [Code UE : 5110 ; Code Corine : 31.82], à l'étage montagnard méditerranéen.

Les géophytes sont quasiment inexistantes et ne peuvent se développer qu'au niveau de larges fissures.

Les espèces végétales se développant sur ces milieux sont principalement des chasmophytes stricts, avec : Potentille à tige courte, Saxifrage des Cévennes, Érine des Alpes (*Erinus alpinus*), auxquelles il faut ajouter des espèces issues d'éboulis et de pelouses rocailleuses.

Espèces « indicatrices » du type d'habitat

Arenaria grandiflora

Sabline à grandes fleurs

<i>Athamantha cretensis</i>	Athamanthe de Crète
<i>Draba aizoides</i>	Drave faux aizoon
<i>Galium pusillum</i>	Gaillet très grêle
<i>Globularia nana</i>	Globulaire naine
<i>Kernera saxatilis</i>	Kernéra des rochers
<i>Laserpitium siler</i>	Laser siler
<i>Potentilla caulescens</i> var. <i>cebennensis</i>	Potentille des Cévennes
<i>Saxifraga cebennensis</i>	Saxifrage des Cévennes
<i>Silene saxifraga</i>	Silène saxifrage
<i>Asplenium fontanum</i>	Asplénium des fontaines
<i>Daphne alpina</i>	Daphné des Alpes
<i>Erinus alpinus</i>	Érine des Alpes
<i>Minuartia mediterranea</i>	Minuartie de la Méditerranée
<i>Minuartia rostrata</i>	Minuartie changeante

Confusions possibles avec d'autres habitats

Falaises calcaires du *Saxifragion lingulatae* [Code UE : 8210, Code Corine : 62.13], des Alpes-Maritimes, aux étages supraméditerranéen et montagnard méditerranéen.

Falaises calcaires de l'*Asplenion glandulosi* [Code UE : 8210, Code Corine : 62.11], à l'étage mésoméditerranéen.

Falaises rocheuses calcaires, des situations ombragées, fraîches du *Cystopteridion fragilis* [Code UE : 8110, Code Corine : 62.152] présentant une plus grande importance de mousses, de lichens et de fougères.

Correspondances phytosociologiques

Falaises calcaires supraméditerranéennes et montagnardes méditerranéennes, héliophiles, xérophiles à mésophiles.

Alliance : *Potentillion caulescentis*.

Associations : *Sileno saxifragae-Asplenium fontani* ; *Potentillo cebennensis-Saxifragetum cebennensis*.

Dynamique de la végétation

La végétation de cet habitat s'installe au niveau des fissures présentant une couche suffisante d'humus noir (apport par les eaux de ruissellements, le ventf).

Cet habitat présente un caractère permanent.

Habitats associés ou en contact

Au pied de la falaise : éboulis calcaires thermophiles du *Stipion calamagrostis* [Code UE : 8130, Code Corine : 61.311].

Sur vires :

pelouses méso-xérophiles du *Seslerion caeruleae* [Code UE : 6170, Code Corine : 36.43] ;

pelouses mésoxérophiles des ubacs du *Seslerion elegantissimae* [Code Corine : 34.712] ;

pelouses pionnières de l'*Alyssoidis-Sedion albi* [Code UE : 6110*, Code Corine : 34.11].

Dans les encorbellements : habitat à Raiponce de Villars (*Phyteuma villarsi*) [*Phyteumetum villarsi* ; Code UE : 8210, Code Corine : 62.13], dans les Alpes-de-Haute-Provence et le Var.

Dans les fissures de la falaise :

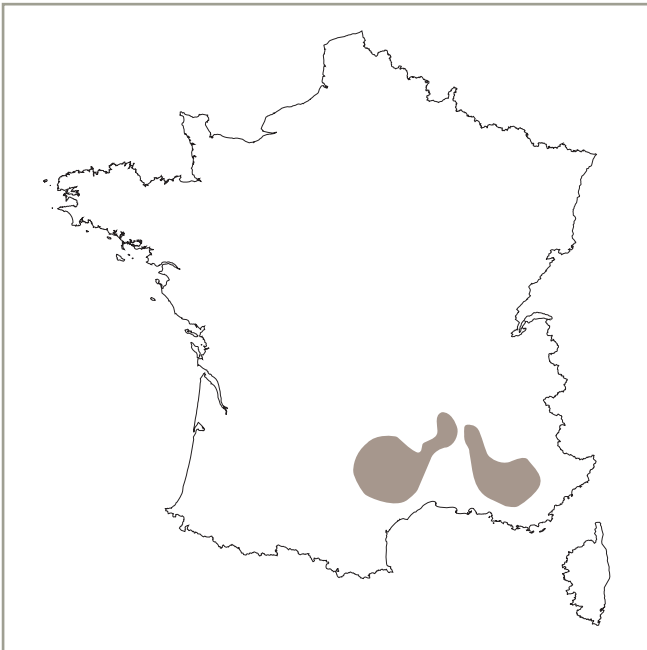
- junipéraie à Genévrier rouge et buxaie à Amélanchier à feuilles ovales du *Rhamno lycioidis-Quercion cocciferae* [Code UE : 5210, 5110 ; Code Corine : 32.1321, 31.82], à l'étage supraméditerranéen ;

- fourrés du *Cotoneastro integerrimus-Amelanchierenion ovalis* [Code Corine : 31.82], à l'étage montagnard méditerranéen.

Répartition géographique

Falaises à Silène saxifrage et Asplénium des fontaines : présent dans la quasi-totalité des massifs provençaux (Drôme, Vaucluse, Bouches-du-Rhône, partie méridionale des Alpes-de-Haute-Provence et Var) mais dont la répartition précise reste encore à préciser.

Falaises à Potentille des Cévennes et Saxifrage des Cévennes : Causses, Cévennes.



Valeur écologique et biologique

Cet habitat présente une espèce endémique du Massif central : Saxifrage des Cévennes.

Les différences floristiques observées dans les différentes régions (Alpes, Massif central) sont liées aux phénomènes de spéciation liés à l'isolement géographique des peuplements de ces régions.

Espèces de l'annexe I de la directive « Oiseaux »

Faucon pèlerin (*Falco peregrinus*), Grand-duc d'Europe (*Bubo bubo*).

Divers états de l'habitat ; états de conservation à privilégier

États à privilégier

Falaises exemptes de toutes activités humaines.

Tendances évolutives et menaces potentielles

Cet habitat est globalement non menacé.

L'exploitation de la roche peut menacer certains peuplements.

L'équipement des voies d'escalade et de *via ferrata* (avec le nettoyage de la falaise qu'elle implique), la création d'écoles d'escalade ainsi que leur fréquentation intensive peuvent ponctuellement constituer des facteurs de raréfaction de certaines espèces végétales.

Le dérangement répété des sites de reproduction d'espèces animales rupestres peut entraîner leur abandon, en particulier pour les espèces de grands rapaces rupicoles comme : le Grand-duc d'Europe, le Faucon pèlerin et certaines espèces de chauves-souris.

Cadre de gestion

États de l'habitat à privilégier

Falaises à végétation clairsemée (recouvrement inférieur à 10 %) et principalement composée par des hémicryptophytes et des chaméphytes.

Rappels de quelques caractères sensibles de l'habitat

Installation difficile de la végétation liée aux phénomènes d'érosion (érosion éolienne, ruissellement des eaux de pluie le long de la paroi), donc recolonisation très lente des surfaces mises à nu (suite à l'exploitation de la roche, pratique de l'escalade...).

Modes de gestion recommandés

Non-intervention dans la grande majorité des cas.

Éviter au maximum l'exploitation de la roche.

Éviter les équipements et les pratiques liées à l'escalade sur les falaises de haute valeur biologique ; à défaut, les positionner précisément de façon à ne pas dégrader les stations d'espèces végétales rares.

Autres éléments susceptibles d'influer sur le(s) mode(s) de gestion de l'habitat

Éviter les pratiques de « vol libre » au-dessus des aires de nidification (dérangements causés par les passages répétés).

Éviter la création de voies d'escalades sur les falaises abritant des aires de rapaces ; pour celles en possédant déjà, limiter la fréquentation pendant les périodes de nidification.

Inventaires, expérimentations, axes de recherche à développer

Affiner la répartition de l'habitat.

Mise en place de suivi de la reconquête de la végétation sur les surfaces mises à nu suite à des aménagements.

Bibliographie

ARCHILOQUE A., 1962.

BRAUN-BLANQUET J. *et al.*, 1952.

DELARZE R. *et al.*, 1998.

LOISEL R., 1976.

MOLINIER R., 1966.

MOLINIER R., ARCHILOQUE A., 1967.

RAMEAU J.-C., 1996.

THEURILLAT J.-P. *et al.*, 1995.